

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL COMMUNAL DE LA GUYONNIÈRE DU 02/02/2021

<i>Nom et prénom</i>	<i>Présent</i>	<i>Absent</i>	<i>A donné pouvoir à</i>	<i>Absent</i>
ARZUL Sophie	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	SAVARY Franck	<input type="checkbox"/>
BLAIN Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
OGEREAU Christian	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
ROUILLIER Caroline	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
SAVARY Franck	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
SEGURA Geneviève	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

Assistait également à la réunion

BERTHELEMY Claudine

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR NECESSITANT LE VOTE D'UN AVIS

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR POUR INFORMATION

1. Subventions aux associations gestionnaires de services petite enfance et enfance

En date du 22 décembre dernier, le Conseil Municipal a pris une décision prolongeant la durée des conventions partenariales formalisées avec les associations gestionnaires des services enfance jusqu'au 31 décembre 2021.

Les associations dénommées ci-dessous ont respectivement conclu une convention partenariale avec la commune de Montaigu-Vendée, répondant à l'obligation légale d'une contractualisation pour toute subvention d'un montant supérieur à 23 000 €.

Tel que présentés lors de la commission enfance-familles-cohésion sociale du 20 janvier 2021, les membres du Conseil Municipal seront invités à délibérer sur les montants des subventions, pouvant être versées aux associations :

Associations	Services proposés	Subventions 2021
Génération Guyonnes	Restauration scolaire Accueils périscolaire et extrascolaire	<u>124 700 €</u>

Le conseil délégué de La Guyonnière prend note de ces informations.

2. Convention Vendée Eau pour le lotissement Les Vignes Sud

Dans le cadre de la réalisation des travaux d'extension du réseau public d'eau potable pour desservir le lotissement Les Vignes Sud sur la commune déléguée de La Guyonnière, une convention doit être signée entre Vendée Eau et la Ville de Montaigu-Vendée.

La proposition financière se décompose comme suit :

Nature des travaux AEP	Montant H.T.
Installation de chantier	437,90 €
Fourniture de canalisations	3 060,90 €
Terrassements	12 587,52 €
Pose canalisations et accessoires	6 540,04 €
Branchements particuliers	16 220,16 €
TOTAL H.T.	38 846,52 €
Etudes	3 692,61 €
Rabais branchements	1 920,43 €
TOTAL H.T.	40 618,70 €
TOTAL T.T.C.	48 742,44 €
Montant participation demandeur T.T.C.	24 371,22 €

Défense incendie	Montant H.T.
Fourniture et pose	1 661,92 €
Etudes	166,19 €
TOTAL H.T.	1 828,12 €
TOTAL T.T.C.	2 193,74 €

Il sera proposé au Conseil Municipal de Montaigu-Vendée d'approuver les termes de la convention de Vendée Eau concernant les travaux du réseau public d'eau potable et de défense incendie pour desservir le lotissement Les Vignes Sud, d'autoriser la signature de la convention n°07.019.2021 ainsi que le versement d'une participation de **26 564,96 €TTC** à Vendée Eau pour l'extension du réseau public d'eau potable et l'extension du réseau de défense incendie.

Le conseil délégué de La Guyonnière prend note de ces informations.

3. Convention SyDEV – Éclairage sécuritaires autonome – Abribus à la Tuilerie

Le SyDEV a fait parvenir la convention n°L.ER.146.20.005 se rapportant à des travaux d'éclairage de l'abri bus sur la commune déléguée de la Guyonnière, situé au village de la Tuilerie (RD 23).

La proposition financière se décompose comme suit :

Nature des travaux	Montant prévisionnel HT des travaux	Montant prévisionnel TTC des travaux	Base participation	Taux de participation	Montant de la participation
Eclairage Public					
Travaux neufs	9 278,00	11 134,00	9 278,00	70,00 %	6 495,00
TOTAL PARTICIPATION					6 495,00

Les membres du conseil municipal seront invités à valider cette convention et à autoriser sa signature.

Le conseil délégué de La Guyonnière prend note de ces informations.

4. Informations diverses

- Travaux des salles de sports.
- Travaux du centre-bourg.
- Plantations.
- Étude énergétique de la mairie.
- Propositions CME.
- Points divers élus référents.
- Divers.
- Dates à retenir.

Fin de séance à 21h30.